

Minière O3

Politique relative aux communautés autochtones

MINIÈRE O3

Dans le cadre de son programme d'engagement communautaire, Minière O3 reconnaît l'importance d'entretenir des relations respectueuses et transparentes avec les communautés autochtones qui l'accueillent.

Minière O3 s'engage à :

- Comprendre l'histoire des communautés autochtones d'accueil (droits, intérêts, liens particuliers avec la terre et l'eau, et perspectives des peuples autochtones) et leurs intérêts en ce qui concerne le développement des ressources. L'entreprise s'efforcera d'améliorer les connaissances de ses employés et de ses fournisseurs de services sur les communautés autochtones d'accueil ;
- Veiller à ce que les communautés autochtones d'accueil soient bien informées des activités d'O3 afin d'entamer un dialogue sur les préoccupations et les opportunités liées à ses projets ;
- Contribuer au développement des compétences des membres des communautés autochtones d'accueil afin qu'ils participent et collaborent au développement et aux opérations des projets d'O3 ;
- Encourager la participation des communautés autochtones d'accueil aux opportunités d'affaires découlant de ses projets ;
- Soutenir les initiatives communautaires dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement économique ;
- Mettre en place et maintenir un système d'échange d'information avec un mécanisme de signalement en menant des vérifications appropriées afin d'identifier et mettre en place des actions correctives ;
- S'assurer que les ressources nécessaires (humaines, matérielles et financières) sont disponibles pour promouvoir, planifier et guider cette politique.

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de relations avec les communautés autochtones, Minière O3 s'attend à ce que :

- Tous les cadres, directeurs et superviseurs soient des ambassadeurs dans la promotion et le maintien de nos relations avec nos communautés autochtones d'accueil ;
- Le département du développement durable soutienne cette politique en développant, en mettant en œuvre et en maintenant des normes ainsi que des protocoles pour atteindre les objectifs de performance en soutenant les activités sur le terrain ;
- Tous les employés, sous-traitants et fournisseurs de biens et de services sont responsables de la mise en œuvre de leurs activités conformément à cette politique ;
- Le comité de développement durable du conseil d'administration se réunira régulièrement pour s'assurer que nos pratiques en matière de relations avec les communautés autochtones, y compris toutes actions correctives nécessaires pour les améliorer, soit développées en cohérence avec cette politique.



Jose Vizquerra
Président, Chef de la direction et Administrateur
Date: 6 mars 2024